

**TARIFS DES ACTIVITES PROPOSEES
PAR L'ECOLE INTERCOMMUNALE DES ARTS
A PARTIR DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

Les tarifs des activités proposées par l'Ecole Intercommunale des Arts à partir de l'année scolaire 2025/2026 sont fixés comme suit :

MUSIQUE et EVEIL AUX ARTS	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
Formule SOLO		
- jardins musicaux et éveil aux arts - ateliers ou cours musicaux collectifs enfants/ados	96 €	183 €
Atelier musical collectif adultes ou forfait studio	114 €	189 €
« chantier mobile » et « Aux chœurs de la Ric »	42 € (QF<800) ou 54 €	60 €
Formule DUO		
ENFANTS-ADOS : Cours d'instrument individualisé + cours collectif et/ou atelier musical	Selon QF (99 € à 276 €)	408 €
ADULTES : Cours d'instrument individualisé + cours collectifs (facultatifs dès 18 ans - 2 ^e cours collectif sous réserve de disponibilités)	Selon QF (108 € à 285 €)	414 €
Formule TRIO		
Formule TRIO : DUO + 2 ^{ème} instrument (sous réserve de disponibilités)	Tarif Duo + 156 €	Duo + 285 €

THEATRE	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
- Initiation théâtre et danse (6-7 ans)	96 €	183 €
- Enfants 8/11 ans		
- Ados 11/18 ans	120 € si QF < 800 sinon 132 €	198 €
- Adultes	153 €	210 €

ARTS PLASTIQUES – Matériel compris	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
- Initiation (6-7 ans)	96 €	183 €
- Enfants – Ados (et Etudiants)	Selon QF (150 € à 246 €)	270 €
- Adultes	255 €	315 €

DANSE	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
- Initiation danse 5-7 ans	96 €	183 €
- Danse Classique ou Modern Jazz (enfants / ados-étudiants) ou Street Dance	Selon QF (96/99€ à 189/219 €)	234€ /237 €
- Breakdance (Enfants ou ados)	Selon QF, plafond à 168€	186 €
- Deuxième cours de danse	Selon QF, plafond à 150 €	180 €
- Danse adultes	222 €	240 €
- Deuxième cours de danse adultes	192 €	210 €

STAGES ou séances ponctuelles TOUTES DISCIPLINES, sous réserve de disponibilités	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
Journée de stage ou séance ponctuelle collective	10 €	15 €
Séance individualisée de 30 minutes	15 € (seul) ou 10 € (2 ou 3 élèves)	18 € ou 15 €
2 Séances d'essai en pratiques collectives (déductibles si inscription annuelle confirmée)	20 €	30 €

Tranches QF	Arts plastiques Enfants/ados	Musique Enfants/ados	Musique adultes	Danse CE2-CM2	Danse Ados
De 000 à 349	150 €	99 €	108 €	96 €	99 €
De 350 à 449	162 €	117 €	126 €	108 €	111 €
De 450 à 599	175 €	147 €	156 €	126 €	129 €
De 600 à 799	210 €	219 €	228 €	156 €	177 €
De 800 à 999	222 €	237 €	252 €	168 €	192 €
De 1000 à 1359	234 €	252 €	264 €	177 €	204 €
De 1360 à 1500	240 €	267 €	273 €	183 €	213 €
Plus de 1500	246 €	276 €	285 €	189 €	219 €

Tarifs de location des instruments mis à disposition des élèves :

- location à 50 euros la première année
- location à 60 euros les années suivantes, ou prêt gracieux avec révision à la charge du locataire. La révision doit alors être faite avant restitution de l'instrument ou tous les deux ans si la location est prolongée.
- location à 10 euros par période (entre chaque vacances scolaires) pour de la découverte ou une location en cours d'année.

Les tarifs seront acquittés :

- soit en une seule fois, pour la totalité de l'année, en numéraires, par chèques, chèques vacances papiers ou dématérialisés, coupons sport pour la danse, carte bancaire ou prélèvement automatique (fournir un RIB et une autorisation de prélèvement signée)
- soit en trois fois, uniquement par prélèvement automatique, à partir des 5 septembre, 5 janvier et 5 avril de l'année scolaire en cours (fournir un RIB et une autorisation de prélèvement signée).

Les Ricamandois et Chambonnaires bénéficient d'une réduction de 5% (cotisation individuelle arrondie à l'euro le plus proche) pour leurs enfants, à partir de 2 enfants d'une même famille inscrits à l'Ecole Intercommunale des Arts. Les étudiants bénéficient du tarif « ados », sur justificatif. Tous les stages et locations d'instruments sont exclus de la réduction de 5%.

Le personnel en activité ou retraité du SIVO et des communes de La Ricamarie et du Chambon-Feugerolles bénéficie du tarif « chambonnaires ou ricamandois », de même que son conjoint et ses enfants à charge.